

L'atelier mobilité

Objectif de l'atelier

Déterminer collectivement les besoins futurs de mobilité des habitants

Déroulement de l'atelier

Dans un premier temps, un état des lieux du quartier de Chailly a été effectué selon deux thématiques : types d'activités existantes et offre en matière de transports publics. Il ressort que toutes les activités de proximité se trouvent à moins de 5 minutes à pied (école, commerce, maison de quartier, etc.). Le quartier est bien desservi par les transports en commun (connexion à moins de 20 minutes de la gare CFF, connexion à 10 minutes du centre ville Riponne - Saint-François). De nombreux cheminements piétons confortables et protégés des nuisances existent dans le quartier.

Dans un deuxième temps, les participants ont été amenés à évaluer leur besoins actuels en matière de transports individuels motorisés (voiture, moto, scooter, etc.), ainsi que leurs besoins de futurs habitants du quartier de Chailly. Afin de visualiser ces besoins pour l'ensemble des futurs habitants et de se rendre compte de l'emprise des infrastructures y-relatives, les places de parc sont symbolisées par des petits cartons disposés sur un plan d'immeuble, à l'échelle (cf. ci-contre).

Dans un troisième temps, une discussion sur la mobilité de manière générale est animée, dans le but de permettre aux participants de ré-évaluer leurs besoins en terme de mobilité individuelle. Existe-t-il des modes de déplacement alternatifs aux transports individuels motorisés? des transports publics, transports doux - vélo, trottinette, pied, etc.? Est-il possible de partager des voitures entre voisins? combien de km sont effectués chaque année avec les voitures de la coopératives de car-sharing Mobility?

En conclusion de cet atelier, un cahier des charges en matière d'infrastructures de mobilité a été établi et transmis aux architectes.

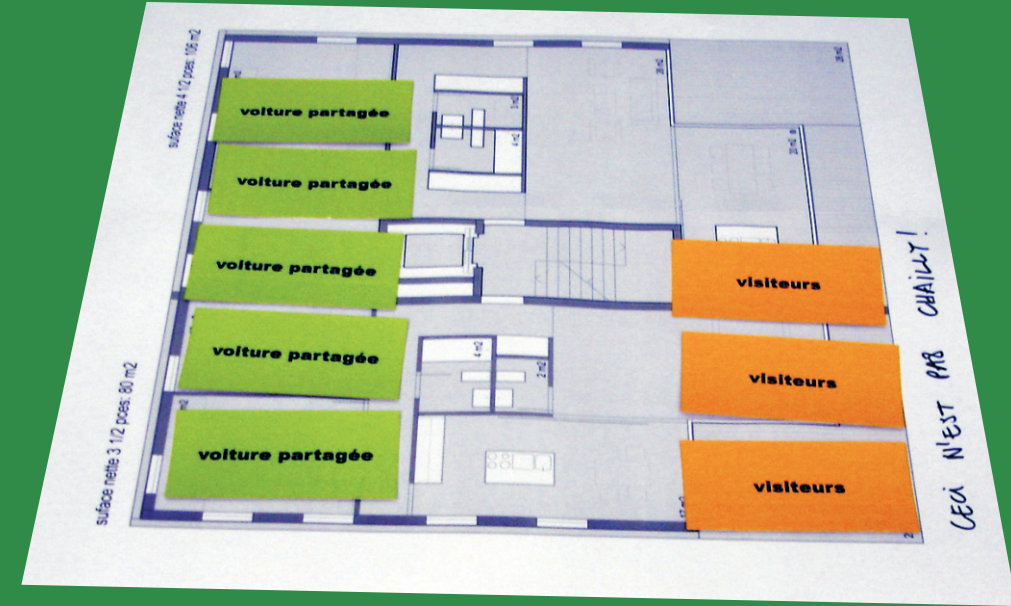
Influence sur le projet

Nombre de voitures, infrastructure ayant le plus gros impact sur le projet:

- 1 voiture individuelle
- 1 voiture partagée à plusieurs familles
- 1 place visiteurs
- 2 voitures auto-partage, convention avec coopérative Mobility

Le règlement de construction (PGA) imposant la réalisation d'au minimum 8 places voitures, 3 places ne seront pas utilisées! Par ailleurs, la définition de ces besoins réduits permet de réaliser les places de parc en surface et ainsi d'en limiter sérieusement les coûts et l'impact environnemental. Des infrastructures ont également été définies en ce qui concerne la mobilité douce:

- Places vélos "du quotidien" à proximité immédiate des accès des deux bâtiments
- Couvert (pour vélo, trottinettes, etc.) dans la partie Nord de la parcelle
- Un accès piéton menant directement au bus est obtenu avec la parcelle voisine



atelier mobilité



L'atelier vie commune

Objectif de l'atelier

Définir les espaces extérieurs et intérieurs (type, qualités, dimensions, etc.) communs

Déroulement de l'atelier

Dans un premier temps, les participants se sont exprimés librement sur cinq thèmes principaux : loisirs et bien-être, tâches de ménage, espaces extérieurs, rangement et mixité fonctionnelle.

L'ensemble des réflexions, synthétisé sous forme de tableau, aboutit sur un certain nombre de propositions (après avoir été confrontées au contexte du projet) : salle commune multifonctionnelle (conférence/réunion la journée, cinéma le soir), buanderie en lien avec les espaces communs, espace de tri pour les déchets, espaces extérieurs conviviaux facilitant la rencontre, espaces récréatifs pour les enfants, jardin potager, réduits servant de garde manger, caves communes, chambre d'amis commune, studio pour étudiant ou jeune fille au pair, etc.

Un règlement de vie commune est en cours de rédaction suite à cet atelier.

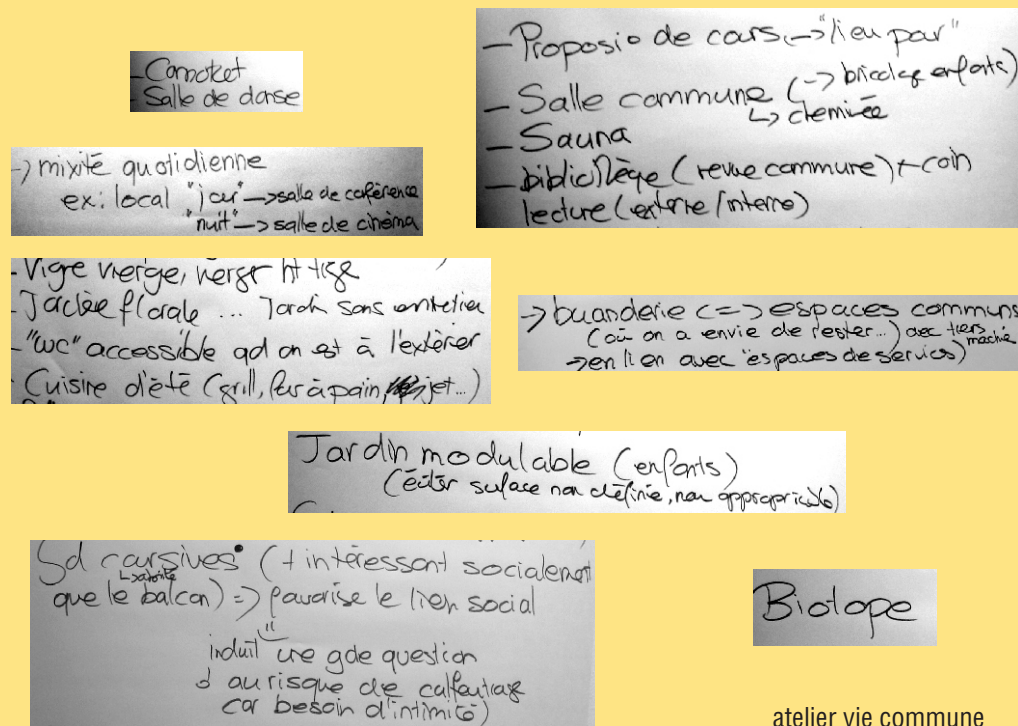
Influence sur le projet

Les locaux intérieurs communs ont été disposés dans la partie Sud du grand bâtiment se trouvant dans la situation la plus centrale :

- L'espace principal, la salle commune (avec un petit coin cuisine), est à disposition de tous les habitants pour différents usages : bricolage des enfants, projections de film, bibliothèque collective, etc. Elle peut être utilisée comme salle de réunion, destinée à la location temporaire pour des activités à l'échelle du quartier et donne sur une généreuse terrasse.
- La buanderie/étendage, une salle d'eau collective (WC et douche) ainsi que le local technique sont disposés à l'arrière de la salle commune.
- Une chambre d'amis (disponible pour tous les habitants) et un studio disposent d'un accès séparé, mais en lien direct avec la salle commune. Ces espaces peuvent être réunis pour créer un petit appartement, de manière temporaire ou permanente (à chaque étage du grand bâtiment, il existe une pièce, semblable à ce studio dont l'affectation peut évoluer)

Les espaces extérieurs communs (potager, dépendance pour le rangement, compost, tri de déchets, boîtes aux lettres, etc.) sont répartis en fonction de l'ensolleillement et des dimensions nécessaire à disposition.

L'appartement situé au rez-de-chaussée du grand bâtiment est conçu de manière à pouvoir facilement être utilisé comme surface administrative. Pour favoriser le lien social, les deux bâtiments ont de grandes coursives profondes (2,2 m) orientées au Sud-Ouest, les circulations étant gérées de manière à garantir à chaque logement une certaine intimité.



atelier vie commune



L'atelier vie privée

Objectif de l'atelier

Offrir aux habitants un logement adapté à leurs besoins

Déroulement de l'atelier

Les futurs habitants ont rempli un questionnaire pour exprimer leurs désirs quant aux surfaces, à la forme des pièces, aux typologies (simplex, duplex ...), aux types de rangements et d'équipements de leur futur appartement. La synthèse de l'ensemble des questionnaires permet de faire émerger un consensus autour des critères communs pour la conception des logements : surface moyenne des séjours 30 m², surface moyenne des cuisines 13 m², cuisines ouvertes, minimum de couloirs avec une organisation jour/nuit, ouvert du côté jour et cloisonné côté nuit, deux locaux sanitaires par appartement, demande d'espace bureau/jeux selon les envies, appartement lumineux.

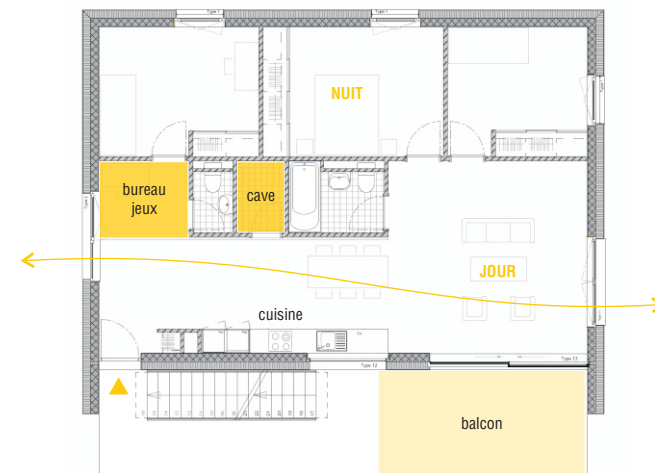
Influence sur le projet

Les appartements sont organisés selon un schéma flexible et modulable dans le temps, conformément aux principes de Minergie Eco. Tous les niveaux sont identiques dans un souci de rationalisation et d'économie de moyens :

- Dans le grand bâtiment, une pièce est attribuable à l'un ou l'autre des appartements, permettant une variété de tailles d'appartements (3.5, 4.5, 5.5 pièces). Il est également possible de la rendre directement accessible depuis le palier fonctionnant ainsi comme valence indépendante pour un bureau, une chambre d'adolescent ou une chambre d'étudiant.
- Les cuisines sont ouvertes évitant ainsi un cloisonnement qui nuirait à une bonne circulation de l'air dans les appartements traversants.
- Chaque appartement comprend une cave d'étage, sur le palier ou à l'intérieur.
- L'espace jour est séparé de l'espace nuit par une zone intermédiaire, pouvant fonctionner comme bureau ou salle de jeu.
- Les balcons offrent un espace généreux, convivial et habitable grâce à leur profondeur (2.20 m) et peuvent également fonctionner comme coursives.

Choix constructifs

La structure du bâtiment est en béton recyclé (les directives de l'ECA ne permettent pas d'envisager une structure bois), ce qui présente les avantages suivants : inertie thermique (gains solaires passifs) et résistance sismique. Une chape teintée est utilisée aussi bien pour le sol des communs que pour celui des balcons et des appartements, ce qui accentue la continuité entre intérieur et extérieur. Pour des raisons de lumière, le béton des plafonds est peint en blanc. Les fenêtres sont en bois naturel, les portes et la cuisine en bois massif. Un standard de finitions pour chaque appartement a été établi dans un souci de rationalisation et d'économie. Chaque habitant est libre ensuite de rajouter à ses frais les finitions qu'il désire différentes en respectant la philosophie Eco.



petit volume / 1^{er} étage



grand volume / 1^{er} étage